



Serge BRUNET

**REUNION DES SALARIES ET DES RESPONSABLES DES ERFAN
DES COMITES REGIONAUX DE L'INTERREGION**

MARDI 23 FEVRIER 2016

A CHANGE (banlieue de Laval)

Début des travaux : 9h30

Présents :

Les Elus	Les Salariés des Comités et ERFAN et Cadre Technique
Centre : Michel SAUGET : Président	Centre : Catherine BLOUVAC : Assistante administrative Magali JOURDAIN : Responsable ERFAN
Normandie : Guy DUPONT : Président Sébastien GANDELIN : Secrétaire Général	Normandie : Brunhilde BLONCHEMAIN : Secrétaire Frédérique CHROCHARD : CTS -ERFAN
Pays de la Loire : Dominique TROCHERIE : Président Jacques LEFEVRE : Trésorier Général	Pays de la Loire : Géraldine TABART : Assistante administrative Stéphanie CAZAL : Assistante administrative Christophe BODIN : Responsable ERFAN
Bretagne : Serge BRUNET : Président Daniel GUERIN : Secrétaire Général	Bretagne : Claudia LE BIAN : Secrétaire Administrative

Excusé :

Mathieu GUERIN : Responsable ERFAN Bretagne.

Le président Serge Brunet souhaite la bienvenue à tous et remercie les représentants des quatre régions de leur présence.

Il rappelle l'objet de cette réunion qui se tient pour la première fois entre les salariés, les responsables des ERFAN et les élus des quatre Comités Régionaux de l'Interrégion.

Le but est de mieux se connaître, d'échanger sur les modes de fonctionnements des organismes, de comparer les moyens, les types d'organisations et d'expériences.

Un tour de table est effectué où chacun se présente.

Les Comités disposent de sièges sociaux permettant de bonnes conditions de travail en mettant en avant une image valorisante de leurs structures. Trois sont propriétaires et un est locataire à la Maison Régionale des Sports. Les espaces de travail vont de 100m² à 355m² avec des salles de réunions adaptées aux moyens modernes de communication.

Force est de constater que les moyens qui sont apportés par les Conseils Régionaux à l'égard des Comités sont différents d'une région à l'autre, ce qui peut créer des déséquilibres dans la mise en œuvre des projets de développement.

Il apparaît que les secrétaires ou assistantes jouent plusieurs rôles importants dans le cadre de leurs missions sur l'accueil téléphonique, le contact avec les clubs, le suivi administratif traditionnel et sportif, compétitions, stages, le suivi du site régional, extranat, la partie comptabilité, les factures, procédures de demandes de subventions, le soutien administratif aux ERFAN...

Le degré d'autonomie du personnel est disparate suivant la disponibilité des élus. D'une manière générale les salariés sont très impliqués et fortement responsabilisés, ce qui permet un étroit travail en équipe avec les élus.

Il est à noter que la partie comptabilité d'un Comité est essentiellement assurée par des bénévoles.

Les Comités sont en réflexion sur leur devenir et sur une évolution de leur propre fonctionnement afin de consolider et de pérenniser leur socle technico-administratif en répondant avec encore plus d'efficacité à leur champ d'actions en lien avec les clubs.

Les relations avec les services de la Fédération semblent bonnes, ce qui facilite les temps de réaction.

S'agissant des ERFAN ils ont été créés en 2002, sauf une région qui a mis en place cet organisme de formation en 2012.

A l'exception d'une région qui est en train de repenser son type de fonctionnement, ces structures sont placées sous la responsabilité d'agent de développement ou de salariés.

Une région à son antenne ERFAN délocalisée par rapport au siège social de son Comité.

Les plans de formation sont sensiblement les mêmes dans les quatre régions.

Sur les quatre régions, deux travaillent en partenariat avec le CREPS pour le BP.

Au niveau financier, une région est excédentaire, les trois autres sont déficitaires. La question économique de ces organismes est cruciale pour l'avenir, en tenant compte que la formation est un des enjeux dès plus important.

Les quatre Comités soutiennent financièrement les clubs dans les actions de formation.

Conformément à leur lettre de missions les CTS interviennent dans cette politique de formation, mais d'une manière inégale.

Il est proposé sur le plan national la réalisation d'un logiciel qui servirait au suivi et à la gestion des formations dans les ERFAN. Le coût annoncé est élevé, puisqu'il serait aux alentours de 25000,00€ l'unité. La question reste posée sur la possibilité d'un financement d'un tel produit ?

A l'issue du déjeuner, Michel SAUGET, intervient sur deux sujets :

1. Le projet de restructuration de la Direction Technique Nationale, avec notamment le placement de 14 Directeurs Techniques Régionaux, dans les 13 nouvelles Régions Métropolitaines, et un dans les DOM TOM.
Un appel à candidatures s'adressant aux professeurs de sports va être lancé très prochainement. Les affectations en étroite concertation avec les Présidents des Comités Régionaux devraient se faire à partir de janvier 2017.
2. L'aménagement du territoire et les conséquences liées à la mise en place des 13 nouvelles Régions.
Les Assemblées Générales extraordinaires pour la modification des statuts des Comités Régionaux devraient être programmées en octobre-novembre 2016, celle de la Fédération en décembre 2016.
Les Assemblées Générales électives des Comités Régionaux se tiendraient entre le 4 et le 25 février 2017, celle de la Fédération le 1^{er} avril 2017.
Ce calendrier reste à confirmer par la Fédération.

Autres questions :

A la lecture des propositions faites par la commission fédérale natation courses pour les programmes 2017/2020, les quatre comités régionaux de l'interrégion OUEST s'interrogent sur les réflexions menées quant à la Coupe de France des Régions.

Cette compétition nationale a toujours présenté un intérêt sportif indéniable, surtout depuis qu'elle a été classifiée de référence, et a permis à de nombreux comités régionaux d'inscrire les stages et regroupements des catégories minimales et cadets dans la politique régionale et les plans de développement régionaux.

La réforme territoriale ne va pas manquer de modifier ces données et la très grande disparité entre les nouveaux comités régionaux issus des fusions et les comités qui ne changent pas de dimension géographique va encore accentuer le fossé entre ces structures.

Comment comparer des comités d'environ 10.000 licences, tels que la Bretagne, le Centre-Val de Loire, la Normandie et les Pays de la Loire, avec d'autres de 30 ou 40.000 licences, voire 50.000. Le changement des catégories concernées ne pourra gommer à lui seul cette différence.

Les quatre comités de l'interrégion OUEST, réunis à Laval ce mardi 23 février, sont unanimes pour refuser de participer dans ces conditions à la Coupe de France des Régions dans le format proposé.

Par contre, la mise en place d'une compétition par équipe d'interrégions, telle que nous l'avons connue il y a quelques années semblerait un bon compromis, les cinq interrégions pouvant s'opposer sportivement avec des armes sensiblement équivalentes.

Les quatre Comités Régionaux souhaitent que la Direction Technique et la commission fédérale Natation course réfléchissent à cette proposition et puissent étudier un programme non basé uniquement sur les relais et à une organisation qui permette une compétition équitable sportivement, ce qui n'est pas le cas avec la proposition actuelle.

Nul doute que l'objectif fédéral reste de voir une participation de l'ensemble des comités à cette épreuve nationale. Il serait dommage, que 8 comités seulement se confrontent en mai 2017.

Michel SAUGET est mandaté pour adresser un courrier dans ce sens au Président de la FFN.

Catherine la secrétaire du Comité du Centre soulève les difficultés grandissantes pour l'organisation des déplacements à des Meetings. Le Meeting de Genève en a été l'illustration.

Sébastien GANDELIN, en lien avec Cécile DUCHATEAU se propose d'évaluer la situation et de trouver des solutions avec la commission natation course de l'Interrégion pour le programme 2017-2020.

Serge BRUNET rappelle que le Conseil de l'Interrégion se tiendra le vendredi 13 mai prochain au siège du Comité du Centre à Orléans.

Sébastien fait part que la Commission natation course se tiendra le jeudi 12 mai après midi également à Orléans.

Michel SAUGET demande une position, si possible, rapide aux Comités qui n'ont pas répondu à la proposition du procédé « PAYBOX »

Un tour de table est effectué pour comparer l'utilisation des moyens électroniques pour la gestion des compétitions régionales. Globalement, il s'avère que chaque Comité éprouve bien souvent des difficultés pour l'utilisation du matériel.

De l'avis général, tout le monde est favorable à reconduire ce genre de réunion intéressante au moins une fois par saison sportive. Serge demande aux salariés de réfléchir à l'évolution de son contenu.

L'ordre du jour étant épuisé, Serge lève la séance à 15h45 en remerciant tous les participants pour la tenue de cette journée constructive et conviviale.